

# **Assemblée générale extraordinaire d'Euralens**

---

**Jeudi 2 juillet 2015**  
**Procès verbal**

Objet : Modification statutaire

*La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 14 heures 42.*

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est dans cette magnifique salle, magnifiquement décorée par un artiste qui n'est pas un artiste ordinaire, qu'Alain WACHEUX, le Président de l'Agglomération, va nous accueillir.

**M. WACHEUX.**- Merci, Monsieur le Président.

Je salue chacune et chacun d'entre vous, dans une période de l'année où organiser des réunions est un défi. En effet, il y a tellement de sollicitations que le partage amène parfois même à se poser la question du quorum, dont on me dit que, aujourd'hui, il a été atteint. Évidemment, tout invité supplémentaire qui nous rejoindrait serait le bienvenu.

Je salue déjà celles et ceux qui sont présents et, pour ne parler que de cette tribune, le Président d'Euralens, par ailleurs Président de Région, le Conseil départemental qui est représenté par une conseillère départementale et nous avons la participation de territoires voisins au travers les Présidents des agglomérations que je salue.

Je dirai juste deux mots sur une des composantes de ce territoire d'Euralens qui est l'agglomération de Béthune-Bruay, par ailleurs quelquefois appelée Artois Comm. C'est un territoire géographiquement très important – 65 communes, 230 000 habitants – et c'est un territoire de développement en région. On s'est vu confier deux pôles d'excellence, BTP et plasturgie, on a la participation à un pôle de compétitivité qui est i-Trans. On a réussi à obtenir, dans le cadre des PIA et dans le cadre des financements régionaux, le campus des métiers et des qualifications des travaux publics. On travaille beaucoup sur la recherche-développement avec des laboratoires et beaucoup sur l'économie sociale et solidaire. Ce territoire, s'il cherche à se diversifier économiquement, est aussi un territoire qui souhaite rester industriel, parce la région de l'industrie a besoin de bastions, de repères industriels forts et nous prétendons être un de ceux-là.

Bien que ce soit un territoire important, il nous a semblé que certains enjeux méritaient d'être traités à une échelle encore plus large. Pour nous inscrire dans des politiques régionales, nous avons déjà un certain nombre de démarches de stratégie. Pour nous inscrire dans les stratégies départementales, nous avons une contractualisation avec le Département, mais il y a aussi, au-delà de ces stratégies d'inspiration régionale, des propositions départementales, un certain nombre d'initiatives que nous voulons porter pour un territoire de partenariat qui soit cohérent et qui soit à la bonne échelle.

D'une certaine façon, nous avons entrepris cette démarche. Nous l'avons fait en matière de transport, puisque Béthune-Bruay, Lens-Liévin, Hénin-Carvin sont déjà les agglomérations qui organisent les transports à travers le syndicat mixte qui a été voulu et mis en place.

Il y a un certain nombre de sujets sur lesquels apparaît une forme d'évidence à s'exprimer ensemble. Quand l'université d'Artois nous concerne ensemble, alors nous avons des choses à dire. Quand l'offre hospitalière nous concerne ensemble, alors le sujet de la santé peut être un sujet partagé. Parler ensemble, coordonner, il faut trouver la bonne échelle pour le faire.

Sur un certain nombre d'autres sujets qui, aujourd'hui, ne sont plus du tout anecdotiques – je pense à l'attractivité territoriale, je pense au développement touristique, je pense à l'économie qui est liée à tout cela –, nous avons aussi à y travailler ensemble.

Dans cette instance, je rappelle que nous avons une appartenance commune à Euralens qui a déjà su offrir un peu de ce ciment utile à des territoires qui auraient pu s'ignorer, voir se contester un certain nombre de réussites. Là, on est dans quelque chose qui est davantage partagé.

Ces enjeux partagés, ce territoire commun, nous les vivons en particulier à travers Euralens qui est capable de produire des réponses coordonnées.

Euralens, pour nous, c'est un forum. La mobilisation au sein d'Euralens me paraît tout à fait digne d'être soulignée. Il est peu d'endroits où des représentants du monde politique, du monde économique, du monde associatif, de ce qui fait à la fois les acteurs et finalement les habitants d'un territoire, soient aussi mobilisés, présents et, je le crois, avec la réalité, la conviction de l'utilité de la démarche et peut-être même, je le crois, d'enthousiasme d'y participer.

Euralens dit les enjeux de ce territoire. Euralens dit les stratégies – et, quelquefois, elles sont à spectre large, c'est-à-dire les stratégies transversales sur l'ensemble du territoire – et, quelquefois, Euralens valide un certain nombre de stratégies ou de réalisations qui sont plus locales, mais qui servent la démarche globale. Cela s'appelle la labellisation.

Un certain nombre de nos stratégies sont éclairées ou – je dirai autrement – nous sommes ensemble éclairés par un certain nombre de réalisations. Il va de soi que, quand l'objet Louvre-Lens se pose sur ce territoire, il se pose à Lens, il se pose sur Lens-Liévin, mais il se pose dans un territoire qui doit bien plus largement se poser la question de ce qui peut et de ce qui doit être développé. D'ailleurs, l'offre culturelle périphérique d'accompagnement y est absolument déterminante. L'autre éclairage que nous avons pu avec chance recevoir ensemble, c'est cet éclairage de l'Unesco, au service duquel nous avons la mission bassin minier que je veux signaler.

Ce territoire, qui serait pertinent, qui serait cohérent, qui nous semble être pertinent et cohérent, doit s'emparer avec détermination, avec enthousiasme – je réutilise ce terme parce que je l'aime bien et on sent bien que, aujourd'hui, nous devons en faire preuve –, des atouts du potentiel et des opportunités qui s'offrent.

Ici, trois agglomérations sont concernées par tous ces enjeux : Lens-Liévin, Béthune-Bruay, Hénin-Carvin. Nous savons l'impérieuse nécessité de travailler ensemble, nous savons la nécessité des moyens mutualisés pour y parvenir. L'agence d'urbanisme désormais nous concernera ensemble, c'est notre outil partagé. La plate-forme numérique que nous y installerons est un outil moderne de prospective, qui est voulu également par l'ensemble des agglomérations.

J'ai envie de dire que, alors que le champ des possibles est si riche, ces agglomérations ne peuvent pas ajouter aux difficultés du temps – qui sont réelles, sociales, économiques – la résignation, tout simplement parce qu'on ne peut pas imaginer, avec ces atouts, que nous devenions par une dérive non maîtrisée un territoire de relégation.

Euralens est un forum, mais, en même temps, c'est une échelle pertinente. Il nous a semblé que c'était aussi une échelle pertinente pour porter des projets au moment des contractualisations.

Nous sommes interpellés, nous sommes interrogés, nous sommes sollicités et, à moins de négliger tout à fait les enjeux de nos territoires, nous sommes un peu contraints par l'exercice qui s'offre à nous de proposer un certain nombre d'orientations dans le cadre des contractualisations, d'autant qu'une partie des fonds contractualisés sont des fonds territorialisés. Cela veut dire que nous devons, à la bonne échelle, être capables de faire nos propositions, qu'il s'agisse d'un contrat de plan Etat-Région ou qu'il s'agisse de programmes opérationnels européens.

Ce périmètre des trois agglomérations contribuant à Euralens nous semble donc être un périmètre pertinent.

Nous avons travaillé à une autre échelle. Vous savez certainement que nous avons travaillé avec des agglomérations voisines au-delà des trois nôtres, je pense en particulier à Douai ou à Arras. Il se trouve que, assez récemment, la décision a été prise par ces territoires avec des territoires ruraux périphériques de constituer leur propre entité. Je ne veux pas fermer la porte pour l'avenir et je crois que la construction qui nous semblait pertinente à cette échelle plus large peut trouver demain les chances, les conditions de sa mise en œuvre. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, nous pouvons travailler avec nos trois agglomérations.

Je le disais, Euralens est un forum et soyez convaincus, soyez déterminés à ce qu'il reste ce forum. C'est un forum qui produit de belle façon. Il est proposé que ce forum soit aussi un peu plus le laboratoire et que, en quelques mois, ce laboratoire soit le lieu d'invention de quelque chose qui s'appellerait pôle métropolitain. C'est une phase de préfiguration. Cela nous permettrait d'avoir un espace d'expression commune. Je suis persuadé que ce sera la possibilité d'avoir une ambition partagée et de dire comment nos réalisations peuvent se décliner Agglomération par Agglomération dans une démarche qui serait globale.

Et puis, ce périmètre d'Euralens ou cet état d'esprit d'Euralens est quand même celui qui nous permettrait de nous consacrer ensemble et en cohérence à ce fameux archipel vert, dont on pourrait parler toujours et ne jamais s'y consacrer. C'est ce qui nous permettrait de dire des choses en commun sur le sort du bassin minier et de ses cités, mais, surtout, c'est ce qui nous permettrait de nous inscrire dans des enjeux, dans des politiques, dans des priorités régionales ou européennes : la troisième révolution industrielle, la transition énergétique – sur un territoire comme le nôtre, il me semble que cela aurait du sens d'être le territoire d'une forme d'excellence en matière de production, de stockage et d'économie d'énergie – et les démarches qui sont engagées – nous y mobilisons déjà notre syndicat de transport – sur la recherche en matière d'hydrogène par exemple qui pourrait être mise en œuvre en matière d'un grand réseau de transport... Tout cela pourrait avoir du sens et tout cela ne peut en avoir qu'à l'échelle de nos agglomérations réunies.

Ce serait la bonne échelle. Euralens est un forum, je l'ai dit. C'est le lieu de l'expression. J'apprécie beaucoup qu'Euralens soit le lieu de l'imagination et de la construction.

J'ai donc vraiment plaisir à en accueillir l'Assemblée générale et à soumettre cette proposition du laboratoire d'imagination supplémentaire ou de construction commune qui pourrait s'offrir à nous, qui préfigurerait le pôle métropolitain – et on verra bien quel est le périmètre et quelle est la forme juridique les mieux adaptés à cela demain. En tout cas, je veux insister sur ce point, ce n'est pas une strate supplémentaire, personne ne rentre dans une construction comme celle-là avec à l'esprit que ce serait une strate supplémentaire. Je crois vraiment que ce serait la démonstration que, lorsque des enjeux sont vitaux pour un territoire – et le terme de vital ne me paraît pas excessif en la circonstance –, ou lorsque des enjeux sont déterminants pour l'avenir de la population, trois agglomérations sont assez intelligentes pour s'y consacrer ensemble. Très franchement, je crois qu'il est grand temps que nous le fassions.

Merci et bons travaux.

*(Applaudissements).*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay.

Sachons que, ici, nous sommes au cœur des grandes agglomérations industrielles de notre pays et aussi parmi les plus pauvres. Je pense que, dans la richesse, sur les 149 ou les 151 communautés d'agglomération, les grandes Agglomérations minières du Nord - Pas de Calais sont dans les 10 ou 15 dernières. Il y a donc là aussi l'ambition légitime de relever la tête, de regarder loin et de proposer beaucoup.

Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt ce remarquable exposé. Je le mettrai dans le contexte. Il va y avoir de nouvelles élections régionales. Vox populi, vox dei. Vous avez vu que, pour l'instant rien n'est acquis, pour personne. Il va donc y avoir de nouvelles élections régionales et une nouvelle majorité choisie par 6 millions d'habitants va en quelque sorte gouverner une des principales régions de France.

C'est pourquoi nous avons beaucoup discuté, beaucoup échangé les uns et les autres parce que nous sommes arrivés à une date charnière d'Euralens. Vous allez, non pas décider, mais accompagner, nuancer, en quelque sorte confirmer Euralens, ses éventuelles évolutions, une éventuelle pérennité.

Premièrement – on le dit en termes d'astronomie –, à un moment donné, les astres sont en pleine coordination. Au moment où le Louvre arrivait à Lens de la cité douze de Lens, c'était un petit miracle qui explique que, devant le défi – Guggenheim, Bilbao –, le bricolage d'Euralens ait en quelque sorte pris petit à petit sa place. Nous sommes sûrs d'une chose, c'est que ce petit miracle de la naissance, du bricolage fondateur va s'effacer. Je ne suis plus candidat et nous savons qu'il y a une possibilité sur trois pour que le futur Président soit vraiment du Nord - Pas de Calais et aucune possibilité sur 100 pour qu'il soit du bassin minier, pour l'instant. Il faut aussi penser notre existence en fonction, non pas de cet affaiblissement, mais de cette distance, dans une région de 6 millions d'habitants qui va s'installer au cœur d'Euralens, puisque la région, légitimement, normalement, naturellement, est au cœur d'Euralens.

Nous devons y penser parce que, quand on est maire de Saint-Quentin, quels que soient le talent et la volonté, on n'est pas du bassin minier. Lorsqu'on a créé Euratechnologie, on n'a pas créé Euralens, même si on est Lillois de cœur et Nordiste d'ambition. Pour le reste, je n'évoque

même pas l'implantation d'Hénin-Beaumont qui a plus vocation à déboucher sur une parole nationale que sur une attention particulière au Louvre-Lens et à Euralens. C'est donc un point très important pour nous.

Deuxièmement, nous avons voulu nos fonds européens totalement sur la Troisième Révolution Industrielle. Il y a des centaines de millions d'euros que la Région et notamment M. ELEGEST, dans une négociation de plusieurs mois, ont obtenus de Bruxelles. Soyons donc attentifs à ce que ces possibilités n'échappent pas au bassin minier. Euralens est sûrement une des principales portes d'entrée du financement européen.

C'est d'autant plus important que nous avons quatre choses à faire. Il y a trois choses que nous avons faites et je rappelle que c'était pour cela que nous avons improvisé Euralens.

Refaire la ville – vous vous souvenez, à Bilbao, Guggenheim arrive et ils refont la ville –, pour nous, c'était refaire les villes minières ; pari semble-t-il impossible puisque les Houillères à leur manière étaient capables tout juste de répliquer les communes minières ou de les supprimer, de les laisser mourir ou de les reproduire médiocrement à l'identique. L'archipel vert proposé par Michel DESVIGNE et par M. SUBILEAU, cette manière de dire « vos villages miniers vont devenir des villages durables, au cœur de la TRI, reliés entre eux par la chaîne des parcs », est une des plus belles ambitions urbaines des 20 prochaines années, c'est très important. Ce qui semblait le plus difficile – refaire la ville parce qu'un musée arrivait –, nous sommes en passe de pouvoir le faire. Nous vous en parlerons dans le détail, mais ça y est, nous allons avoir les moyens. Pour la première fois de son histoire, l'intelligence urbaine, l'intelligence durable va arriver au cœur du bassin minier, du logement social individuel avec jardin, et le jardin aura son importance. C'est donc formidable. Nous allons avoir l'argent pour le faire. Nous allons avoir une opération d'intérêt majeur national, nous avons l'argent avec le bailleur Soginorpa, largement, nous aurons les subventions de la Région et, sur la base de ce qui se fait déjà, les cités vont devenir durables. C'est un formidable projet, parce que les grands du bâtiment vont être candidats. Les grands du bâtiment, qui cherchent à démontrer, notamment à l'occasion du sommet mondial sur le climat, qu'ils sont capables de relever le défi contre le réchauffement climatique, sont prêts, sont l'arme au pied. Quand on leur dit qu'on refait un logement à l'heure actuelle avec 100 000 ou 90 000 € à chaque fois, ils imaginent l'intelligence qu'ils peuvent développer. Si on ajoute 10 000 parce que c'est national et c'est régional, ils imaginent qu'ils vont parfaitement réussir. C'est refaire la ville.

Deuxièmement – Laurent Duporge vous en dira un mot si vous l'interrogez –, c'était la manière de se retrouver vers leurs artères fondamentales et c'était notamment l'artère fluviale à Guggenheim et à Bilbao ; là, c'est le grand projet de transport collectif qui avance et qui unifie les trois agglomérations.

Enfin, s'ouvrir sur le monde. Vous le savez, cela semblait impossible, mais le projet du RER Lille - bassin minier est soumis au débat public. Il rencontre une large approbation, même si la commission de débat public, en quelque sorte, fait la moue – tant pis, elle fera la moue. En tout cas, ce projet est pratiquement incontournable et il va se faire dans les dix prochaines années. Quand vous entendez au congrès de l'ARF, de l'association des Régions de France, le patron de la Caisse des dépôts dire « sur les infrastructures durables, je vais prêter à 60 ans », vous vous dites que la question du financement est derrière vous, tout simplement. Un prêt à 60 ans sur le RER

Grand Lille - bassin minier, cela veut dire que nous sommes tout à fait capables les uns et les autres de le réaliser. Nous sommes dans le long terme, dans l'économie long-termiste.

Voilà pourquoi ces trois métiers d'Euralens sont faits.

Le quatrième est plus difficile. On l'oublie toujours, je vous le répète à chaque fois ; dans le pays basque, ils ont décidé de se tourner vers les nouvelles industries et, chez nous, c'est la TRI. Nous avons rencontré M. RIFKIN. C'est la Troisième révolution industrielle, c'est tout simplement le triple Internet. L'Internet de la communication, vous le savez, révolutionne aujourd'hui la société mondiale, c'est l'« ubérisation » de l'économie. Demain, ce sera l'Internet de l'énergie, les réseaux électriques intelligents, et ce sera l'Internet de la logistique, dont, parfois, nous sommes les prophètes, y compris à Hénin-Beaumont. C'est une possibilité aussi pour nous, y compris dans nos cités minières, dans l'archipel vert, d'introduire la Troisième Révolution Industrielle et de faire que la région retrouve sa vocation de région industrielle en sollicitant, en appelant les emplois industriels de l'avenir.

D'ailleurs, dans cette perspective, je vous ferai une proposition précise sur la formation de la jeunesse, qui avait été évoquée l'autre jour à Lens dans le cadre du forum économique.

Tout concourt à ce que cette première partie d'Euralens – le forum, le Louvre, les grands objectifs – aboutisse à une petite institutionnalisation provisoire d'Euralens, si vous le désirez – si vous ne le désirez pas, la parole est totalement libre, vous le dites sans aucune réticence –, pour préparer ce qui pourra être le pôle métropolitain de 700 000 personnes, qui fait en sorte que nous réussissons la métropolisation de l'archipel vert, la métropolisation de la TRI ici chez nous, la métropolisation de la culture avec le Louvre, la métropolisation de l'habitat social avec jardin – j'en passe et des meilleurs. C'est une véritable ambition que nous pouvons avoir et que, à sa manière, Alain WACHEUX vient de solliciter. C'est une affaire de cinq ou six mois.

La deuxième modification un peu statutaire est sur la présidence. Nous vous proposons de revenir au droit commun. Ma présidence a été d'exception. J'ai été junior du Racing Club de Lens, j'ai fait mes études à Condorcet, j'ai essayé d'appivoiser le Louvre, j'étais donc un peu Sang et Or et, par conséquent, à la limite, Président perpétuel fondateur. C'est une période qui se termine – heureusement, il faut aussi le renouvellement des générations et des volontés – et, par conséquent, le Président sera un président... je ne dirai pas comme François HOLLANDE, banal, normal, pas du tout, ce sera un président élu par le Conseil d'administration comme dans toutes les associations de notre beau et grand pays.

Voilà ce qui vous est proposé.

S'il y a des nuances, si vous avez le sentiment que, ici ou là, l'esprit partisan pourrait se glisser, si vous avez le sentiment que, ici ou là, un enjeu de pouvoir pourrait affleurer, vous le dites, on regarde et on le décide. Il faut que la discussion soit tout à fait libre, sereine.

Si vous pouvez être d'accord, c'est bien, nous ferons ce qu'il faut dans les six mois qui viennent et nous nous dirons provisoirement au revoir au mois de décembre, avant que le peuple ne tranche non seulement notre avenir, mais l'avenir de la région Nord - Pas de Calais Picardie.

Est-ce assez clair ?

**M. LE PRÉSIDENT.-** Allons-y ! Débat...

En gros, il s'agit d'une légère modification statutaire pour savoir, d'ici début décembre, si le forum organise la marche – par le débat, par l'échange totalement libre – vers la possibilité de créer un pôle métropolitain, qui recevra l'argent de l'Europe, qui recevra l'argent de la Région, de l'État et du Département et qui, à partir de ce noyau de 60 à 70 M€, sur les thèmes choisis par les fonds européens (la lutte contre le réchauffement climatique, la nouvelle révolution industrielle, les énergies nouvelles, bref... le triomphe du numérique, le pouvoir de la Silicon Valley tel qu'il se manifeste chaque jour un peu plus), mettra le bassin minier à l'heure de la modernité, et ce, sans abandonner les industries d'aujourd'hui, mais qui, elles aussi – vous le voyez bien dans les voitures sans chauffeur –, se mettent à l'heure de la révolution numérique partout. C'est une révolution qui va à une vitesse sans précédent.

Qui prend la parole ? Monsieur le Président, allez-y !

**M. MARCOIN.-** Je voudrais intervenir sur la question du périmètre du pôle métropolitain. Il y a deux ans, à l'issue des assises régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche, le rapport Dubrulle avait bien conclu à l'organisation universitaire liée à ces fameux pôles métropolitains et, notamment pour les universités non-lilloises, chacune d'entre elles était articulée à un pôle, le pôle artésien, le pôle du littoral et le pôle de Valenciennes. Là, j'ai appris que nous nous orientons au moins provisoirement vers la constitution de deux pôles.

Il peut y avoir des raisons sur lesquelles je n'ai aucune compétence pour intervenir. Je voudrais signaler quand même qu'il me semble que c'est un facteur d'affaiblissement pour l'université. En effet, nous sommes à l'heure actuelle dans un débat extrêmement dur, qui a d'ailleurs son expression nationale. Vous avez vu le texte dont j'ai été signataire avec les collègues du littoral, de Valenciennes et d'Amiens, le texte des 21 Présidents, mais soutenu par bien plus de présidents, constatant qu'on allait vers une fracture universitaire en France. Je pense que c'est une question dont le gouvernement lui-même a pris conscience. À l'heure actuelle, le parlement du savoir vient de décider la constitution d'une commission sur cette question de l'avenir des universités, on pourrait dire « des pôles métropolitains » pour les distinguer de la grande métropole lilloise. Ce qui se dessine, objectivement, risque d'affaiblir l'université d'Artois comparativement aux universités du littoral et de Valenciennes qui, elles, semblent assises sur un pôle métropolitain qui est plus sûr de lui-même.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je pense que vous avez cent fois raison.

Là aussi, nous ne sommes pas une assemblée élue. Les Arrageois et les Douaisiens ont décidé d'accélérer, ils ont jugé que le bassin minier était un peu lent, mais je partage votre avis. C'est pourquoi Euralens, provisoirement, dessine, esquisse, les ambitions, les contours d'un pôle métropolitain sans renoncer au pôle idéal qui est celui de l'Artois - Douaisis. Nous sommes d'accord. C'est d'ailleurs peut-être nos travaux qui permettront à cet esprit non partisan – je ne dis pas qu'ailleurs il règne –, à cet esprit œcuménique et largement positif d'emporter la conviction de tous.

**M. WACHEUX.-** J'ai évoqué tout à l'heure des enjeux sur lesquels – même si les Agglomérations n'ont pas une compétence directe – nous avons tous intérêt à parler ensemble, à proposer ensemble, peut-être à revendiquer ensemble, j'ai parlé des enjeux de l'université.



C'est vrai que Lens - Béthune, c'est bien, mais Lens - Béthune - Arras - Douai, cela a un peu de sens. J'ai parlé aussi de l'offre de soins et en particulier de l'offre hospitalière ; une communauté hospitalière Douai - Arras - Lens - Béthune a aussi du sens. On se satisfaisait mieux de la configuration sur laquelle nous avons travaillé plusieurs années que de celle que j'espère comme vous provisoire, à laquelle nous allons aboutir désormais.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Les milieux économiques, Monsieur le Président ?

**M. MAGNAVAL.-** Je fais partie de ceux qui représentent le monde économique ici et je représente aussi Philippe VASSEUR, le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région. Par rapport à cette avancée, ce regroupement partiel, je trouve qu'il est dommageable qu'on n'aille pas directement à la constitution d'un pôle métropolitain comme cela avait été envisagé au début...

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous sommes d'accord.

**M. MAGNAVAL.-** ... peut-être même à l'initiative des gens du sud, de l'Artois. Je trouve regrettable et dommageable que cela se fasse comme cela, en deux étapes – j'ose le croire.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Ou une.

**M. MAGNAVAL.-** Vous aurez pu remarquer que le réseau consulaire s'est mis en ordre de marche et a, d'ores et déjà, régionalisé son réseau. Vous me direz que c'est par nécessité, mais c'est aussi par conviction. Je pense que, aujourd'hui, la bonne taille est devenue la région, au moins une partie de la région. Je trouve que c'est encore un peu petit comme raisonnement.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Sylvain, vous voulez dire un mot ?

**M. ROBERT.-** Cela va être en écho de ce que dit tout le monde. Il est vrai que, par rapport à l'enjeu de l'université, on est vraiment sur le territoire tel que tout le monde le partageait.

Derrière, il y a aussi les enjeux qui ont été évoqués de façon très claire par Alain WACHEUX tout à l'heure, la mobilisation des fonds européens, l'avenir de notre territoire, le fait de commencer à se mettre en ordre de marche de façon collective, de parler d'une même voix sur des sujets – je ne vais pas faire de la redite, je partage pleinement ce qui a été dit. On peut parler aussi de l'attractivité du tourisme ; là aussi, le territoire peut paraître un peu petit, mais on a des enjeux valorisés chez nous. Il faut se souvenir que, il y a six mois, l'Anneau de la mémoire a été inauguré et on voit le succès populaire que cela rencontre au quotidien. On l'a complété au niveau de l'Agglomération de Lens-Liévin par un musée à Souchez. On l'a quotidiennement avec le Louvre, ce n'est pas Xavier DECTOT qui dira le contraire. Mais ces enjeux économiques et ces enjeux touristiques dépassent les frontières de nos agglomérations. On est bien sur cet esprit-là.

En même temps, il faut répondre aux impératifs calendaires qui sont avancés par les fonds européens et par la Région pour pouvoir aussi passer à l'étape suivante. Quand on parle de numérique culturel ou de numérique sur l'ensemble de la région, avec un pôle métropolitain, même tel qu'il a été évoqué à un moment sur le Grand Artois avec Arras, Douai et même Osartis, on est déjà trop petit, parce que le numérique dépasse les frontières géographiques et, là, on est encore un peu loin. Il faut tout de même à un moment franchir une étape.

Arras et Douai ont choisi une solution. On les avait associés aux démarches et aux discussions, ils ont souhaité s'orienter vers une autre organisation. Ce n'est pas pour autant qu'il faut rester en marge et ne pas continuer à avancer, avec la volonté commune de travailler demain à un rapprochement au moins dans un premier temps à ce niveau-là, peut-être aussi un peu au-delà. En effet, pour l'instant, on est dans un périmètre régional région Nord - Pas de Calais ; demain, avec la Picardie, peut-être le poids des régions et de la grande région fera-t-il évoluer les territoires.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Laurent Duporge ?

**M. DUPORGE.**- Monsieur le Président, simplement quelques mots ajoutés à ceux de mon collègue Sylvain ROBERT.

Je dirai d'abord, Monsieur le Président, que c'est un régime forcé que vous nous imposez là. Il fait une chaleur pas possible dans cette salle. Je ne sais pas si on va survivre à cette épreuve. On subit là une épreuve terrible.

*(Rires).*

Je le dis au Président d'Artois Comm, même si je sais que la climatisation n'est pas toujours de bon aloi pour les règles environnementales ; néanmoins, dans cette salle, elle s'imposerait presque, cher Alain WACHEUX.

Plus sérieusement, Monsieur le Président, j'arrive un peu en retard, mais je m'aperçois – et j'en suis très heureux – que vous avez plus que lancé cette belle idée de la création d'un pôle métropolitain. J'entends ici les quelques réserves qu'il peut y avoir en estimant effectivement que le territoire choisi sur ce pôle métropolitain serait peut-être insuffisant. Je le dis à l'ensemble des personnes qui pourraient en douter ici.

Cela ne nous empêchera pas de réaliser plus tard le territoire idéal. Je dis d'ailleurs à ceux d'Arras, de Douai et d'ailleurs qu'ils peuvent s'apercevoir qu'il y a une vraie volonté sur ce territoire de réaliser ce pôle métropolitain et que cette volonté qui est la nôtre peut se retrouver ailleurs. On peut avoir cette convergence à nouveau, pourquoi pas dans un second temps ou peut-être même assez rapidement, et nous retrouver autour de ce qui paraissait d'abord être le périmètre idéal. Je pense que, quelque part, les choses ne sont pas figées, bien au contraire, elles sont amenées à évoluer. En tout cas, le message est clairement passé.

D'autre part, y compris si cela devait se réaliser à cette échelle-là, en n'oubliant pas de rappeler que les trois agglomérations en question forment déjà un territoire de plus de 650 000 habitants, qu'ils sont situés au cœur de cette région Nord - Pas de Calais, qu'ils ont une histoire, qu'ils ont une puissance, il est possible de réaliser des choses déjà importantes.

Je vais vous donner un exemple, Monsieur le Président de la Chambre de commerce. Daniel Percheron m'a incité à en dire deux mots. Au titre du syndicat mixte des transports, nous sommes en train de réaliser un beau projet de BHNS, qui réunit l'ensemble des agglomérations concernées, tellement beau que l'État lui-même ne s'y est pas trompé. Dans le cadre de l'appel à projets qui a été lancé par l'État, notre agglomération (le SMT) a obtenu le plus fort taux de subventionnement de tous les projets qui lui ont été soumis. Cela montre bien que l'on est déjà capable à cette échelle de pouvoir proposer des projets de qualité, des projets qui transformeront

ce territoire et de se les voir labelliser y compris par la puissance publique et par l'État lui-même. J'ai bon espoir que la Région nous suive prochainement dans le cadre du financement du BHNS, je pense que cela est en bonne voie – je me tourne vers le Président Wacheux.

**M. WACHEUX.-** Lundi.

**M. DUPORGE.-** Lundi, j'aurai donc peut-être à nouveau une bonne nouvelle et j'en aurai une seconde mardi. La vie est belle, quelque part.

Néanmoins – et je me suis d'ailleurs exprimé notamment auprès des journalistes –, il était temps de lancer l'opération et d'une manière un peu urgente. Aujourd'hui, je m'aperçois que cette opération est lancée.

Est-ce que ce sera une fusée à un seul étage, à deux étages ou à trois étages ? Le futur nous le dira. En tous les cas, je pense que, de la part des responsables politiques et, en particulier, des Présidents d'Agglomération ici présents, il y a aujourd'hui cette ferme volonté et – pour reprendre une expression célèbre – une ardente volonté de réaliser ce pôle métropolitain. En effet, comme le disait le Président Daniel PERCHERON, nous sommes aujourd'hui engagés dans une révolution sur ce territoire et, pour la réaliser et pour la réussir, nous avons tout simplement besoin de travailler à une autre échelle. Aujourd'hui, nous lançons cette préfiguration de cette nouvelle échelle.

**M. LE PRÉSIDENT.-** N'hésitez pas.

Il est possible que l'appel d'Euralens au grand pôle métropolitain soit entendu, rien n'est irréversible. Nous étions toujours dans cette perspective et nous pouvons très bien comprendre que certains territoires soient un peu plus impatients que d'autres devant la nouvelle région, devant parfois aussi la nouvelle donne politique qui s'est dessinée depuis quelque mois, voire une année ou deux.

L'idéal est bien le pôle que Monsieur le Président de l'université a indiqué, le grand pôle métropolitain. Sinon, bien entendu, il faut le faire et ce sera quand même un très grand pôle métropolitain. Mais, se passer de l'intelligence tertiaire d'Arras, de l'ancien rôle de capitale juridique de Douai, d'une partie de la périurbanisation autour de Vitry n'est pas forcément un atout supplémentaire, bien au contraire. On est bien tous d'accord. Essayons de convaincre une dernière fois l'ensemble des territoires.

Monsieur le Maire de Grenay ?

**M. CHAMPIRE.-** Merci, Président.

Vous savez bien qu'on n'est pas tous d'accord. C'est l'intérêt aussi de notre démocratie et de nos rencontres. Si on était tous d'accord, quel serait l'intérêt de se réunir par une si forte chaleur ? On est là pour réfléchir, pour travailler ensemble, pour découvrir ce que l'on peut réaliser.

Que veut dire un territoire idéal, par rapport à quel sujet ? Cela n'a pas de sens. En soi, il n'y a pas de territoire idéal. Je pense que la France, pour un certain nombre de sujets, est le territoire idéal. La Région, que vous présidez, est le territoire idéal pour d'autres sujets, en particulier pour le développement économique et il est donc normal que les chambres

consulaires se soient mises à ce niveau-là parce que c'est la Région qui est l'opérateur économique essentiel dans le cadre de nos institutions.

Pour ce qui est de nos territoires, il faudrait qu'on prenne la peine d'expliquer à nos populations ce que l'on veut faire, dans quel domaine et pour quels objectifs. Je pense que la commune n'est pas morte, qu'elle a encore son utilité ; vous l'avez vu récemment dans ma ville avec tout l'engouement populaire qu'il a pu y avoir sur un projet qui, lui, n'a pas d'intérêt au sens communautaire que vous décrivez, au sens métropolitain, mais dont on a besoin dans la vie des gens.

Il faut donc qu'on arrive à articuler quels sont les niveaux pertinents, ce pourquoi les populations peuvent s'engager et comprendre comment cela fonctionne, plutôt que de penser à un territoire idéal qu'on n'arrivera jamais à trouver parce que c'est suivant les actions que l'on veut. Pour l'université, le territoire idéal s'appelle la République française. Plus l'université se morcelle, plus elle veut avoir sa suffisance dans son quartier, et plus elle déperira par rapport à la concurrence internationale. Il faut donc avoir aussi une politique d'aménagement national sur nos universités.

Il est donc évident qu'on n'est pas d'accord, mais on est là pour en discuter et pour enrichir notre débat.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien. Bravo pour la médiathèque.

Vous posez une bonne question que tous les Français se posent : l'Etat-nation est-il l'horizon indépassable ? Peut-être que oui. Nous avons longtemps cru que non. Les débats qui font rage dans la société française montrent à quel point cette question est présente parmi nous, parmi tous les territoires et parmi tous les enjeux.

Merci de votre intervention.

Rassurez-vous, nous conclurons au mois de novembre ou décembre ce forum – si j'ose dire – visant à métropoliser ou non en quelque sorte une partie de notre territoire, à partir des fondamentaux d'Euralens qui semblaient irréalistes au moment où le Louvre est arrivé. On ne pouvait pas imaginer qu'on irait si loin. Déjà est née ici cette formidable expression, cette ambition, cette réalité que nous connaissions, mais que nous étions peut-être incapables de véritablement théoriser et de faire vivre, l'archipel vert pour le bassin minier. Avouez que c'est un formidable défi que nous allons pouvoir relever ensemble.

Y a-t-il encore des nuances ? Monsieur CHAMPIRE en a apporté une, avec la clarté et la conviction qui le caractérisent. N'hésitez pas.

Madame APOURCEAU ne dit rien ?

**Mme APOURCEAU.-** Je rejoins tout à fait Christian CHAMPIRE.

Je voudrais juste ajouter une chose à ce qu'a dit M. le maire de Grenay. Je trouve que Christian a quand même soulevé un problème. On parle de pôle métropolitain entre nous, Monsieur le Président, mais – j'en parlais avec mon voisin, Jean-Pierre CORBISEZ, à l'instant – peut-être faudrait-il associer les élus du territoire sur ce que l'on entend par pôle métropolitain, je pense que même les élus du territoire ne sont pas toujours au fait. Ensuite, comment fait-on

pour discuter aussi et poser ce problème avec nos populations, pour avoir le ressenti de nos populations sur cette question ? Si on le fait à quelques-uns, à quelques initiés, cela ne fonctionnera pas. Si on laisse sous-entendre qu'il peut y avoir la mort des communes, cela fonctionnera encore moins bien. Ce qui m'inquiète toujours, c'est de savoir comment on fait pour faire participer véritablement nos populations.

**M. LE PRÉSIDENT.-** À juste titre, vous avez cent fois raison. La mort des communes, non. Les Français n'accepteront jamais, c'est clair. Tous les gouvernements de la République hésiteront, balbutieront leurs réformes devant cette réalité : les Français veulent leur commune. Cela vient du fond des âges. Sur 36 000 communes, les deux tiers sont habités depuis plus de 20 000 ans. Les sites communaux ont vu la présence humaine. Là où il y a un clocher, là où il y a une commune, il y a en quelque sorte des gènes qui ne sont absolument pas décidés à mourir. C'est pourquoi il ne faut pas trop rêver à ces réformes communales successives qu'on essaye toujours, au nom de l'indigeste millefeuille, de mettre en œuvre.

Deuxièmement, il faut faire partager, bien sûr.

La parenthèse qu'on vous propose est tout simplement celle-ci : notamment dans le cadre de l'arrivée du Louvre, dans le cadre de l'arrivée de la TRI, dans le cadre de l'archipel vert, on vous propose de savoir quelles sont éventuellement les ambitions, au-delà les compétences, les buts, d'un pôle métropolitain que nous souhaitons le plus large possible et dont le socle est minier, bien entendu, puisque le Louvre est arrivé sur un carreau de fosse. C'est le véritable enjeu. Nous refermerons la parenthèse début décembre et nous saurons au fond si notre intelligence collective débouche sur un véritable projet qui peut être à l'échelle d'un grand territoire, ce que nous avons fait à peu près et qui pourrait aboutir réellement. On parlera de l'archipel vert, on parlera du Grand Lille, on parlera de tous ces grands projets qui semblent en mesure d'aboutir assez rapidement.

Jean-Pierre ?

**M. CORBISEZ.-** Pour répondre à M. le Maire de Grenay, je dirai qu'il n'existe pas de territoire idéal pour un pôle métropolitain. Je ne pense pas qu'il faille parler de territoire, mais plutôt d'enjeux de thématique commune. Aujourd'hui, on ne peut pas se limiter à un territoire donné pour une thématique commune.

Si certains, comme l'a dit Daniel PERCHERON, ont eu des impatiences œcuméniques et ont plutôt utilisé leur idéal politique pour imaginer un territoire idéal dans leur réflexion, je crois que c'est regrettable, mais je reste convaincu que, à travers des thématiques telles que l'eau ou les transports, il y a peut-être moyen un jour de se retrouver.

Je rappelle que, aujourd'hui, on n'a plus le droit d'être en décrochage territorial et ce, pour deux raisons.

La première est qu'on a en face de nous des exigences financières de l'Europe et de l'État ; on n'a plus le choix, même si, à l'instant T, nos collectivités peuvent connaître des difficultés comptables.

La deuxième exigence est celle de nos populations. Certains ont peut-être tendance à leur dire qu'on parle de millefeuille administratif, je ne crois pas, mais mettez-vous à la place des

trois agglomérations de l'arc sud-métropolitain, c'est-à-dire le bassin minier du Pas-de-Calais ; on est dans le bassin minier, on est sur un trottoir, on change de trottoir, on change de commune, on change d'agglomération et même parfois, dans certains territoires, on peut changer de département. Or, aujourd'hui, quand, sur l'un des trottoirs, on passe la fibre optique et que, en face, il n'y en a pas, il faut se mettre à la place des populations qui ne comprennent pas.

Je crois que, aujourd'hui, le pôle métropolitain est vraiment le lieu où l'on peut mettre un terme à toutes ces différentes ou injustices d'aménagement du territoire et, si on ne peut pas parler d'injustices, il faut au moins qu'on puisse expliquer et aménager au mieux notre territoire.

Je vais prendre un seul exemple. S'il n'y avait pas eu Euralens, on serait encore aujourd'hui dans ce bassin minier en train de parler de trame verte et de trame bleue. Avec Euralens et son projet d'Emscher Park, on est sur une véritable politique de projets mis en commun alors que, avec la trame verte et la trame bleue, c'est chacun son aménagement dans son territoire. L'Emscher Park était vraiment une mise en commun de la totalité de l'aménagement de cet archipel vert et, s'il n'y avait pas eu Euralens, on n'en serait pas là aujourd'hui.

Le pôle métropolitain, je le répète, est un enjeu de thématiques communes, mais pas un enjeu politique de territoire idéal. C'est ce qu'il faut expliquer à nos collègues à travers nos Agglomérations, pour ceux qui seraient parfois tentés, pour d'autres raisons politiques, de ne pas y adhérer. C'est vraiment aujourd'hui la thématique commune et il faut absolument être autour de la table. L'argent de l'Europe n'est pas éternel et, si on veut résoudre les problèmes de nos territoires, il faut au moins se mettre toutes et tous autour de la table.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Qui veut intervenir ? Cécile Bourdon ?

**Mme BOURDON.**- Pour apporter ma contribution à la réflexion du jour, je me félicite qu'on se dessine un pôle métropolitain aujourd'hui, à une échelle qui peut paraître effectivement non pas idéale, mais qui a le mérite de poser les fondements de toute la réflexion qu'on a menée autour d'Euralens. Je fais référence aux travaux du Conseil régional que nous avons eus récemment, avec l'accueil de la ministre et Présidente du Land allemand qui s'était d'ailleurs engagée dans cette dynamique et qui nous a prouvé que, effectivement, à l'échelle métropolitaine – on va le dire dans ces termes –, le projet politique préfiguratif permettait de jouer des solidarités nécessaires sur les pôles d'excellence qui sont aujourd'hui à décliner dans un certain nombre de domaines.

Ici, nous avons toujours eu cette ambition, c'est toujours ce point-là qui a d'ailleurs été dessiné par les différents intervenants, une vocation économique, une vocation de soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur, une vocation à l'organisation sanitaire – cela a été rappelé par Alain WACHEUX – et, derrière, avec les travaux qui ont été composés par le sous-préfet de Lens qui nous a quittés, une vocation de réponse à apporter à nos populations sur ce qui peut être ou ce qui devrait être engagé à cette échelle métropolitaine pour que les enjeux territoriaux de demain, les aménagements territoriaux de demain, les aménagements économiques profitent à nos populations.

C'est en cela, Président, que je me permettais de témoigner. En effet, nous avons eu, le lendemain de cette journée de plénière, la rencontre avec Mme LEBRANCHU. Un certain nombre

de collègues présents dans la salle l'ont entendue comme nous. Il y a aussi, dans cette orientation qui s'organise avec la loi sur la décentralisation, le soutien que nous avons toujours voulu porter en région Nord - Pas de Calais. Vous avez été l'un des leaders qui a apporté cette notion, c'est celle de la péréquation, péréquation qu'il a souvent fallu travailler dans des contractualisations.

Vous l'avez dit, Président, aujourd'hui, notre contrat de plan Etat-Région, pour le bassin minier et pour la métropole qui se dessine à l'échelle des territoires qu'Alain Wacheux a évoquée, est inscrit dans le projet préfiguratif que vous allez soumettre à l'État.

Or, je le dis, cette chance, même si le territoire idéal n'est pas atteint, nous ne pouvons pas la laisser passer pour notre bassin minier, mais surtout pour nos populations. Les politiques derrière, contractuelles, sectorielles se dessineront de fait. Pour moi, le nouvel enjeu est de regarder aussi, dans les échanges que nous aurons à faire entre la Région, le Département, dans vos orientations, comment nous apportons, dans une logique d'aménagement du territoire, une réponse adaptée aux usages de nos populations et au service qu'elles attendent de notre part.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Merci, Madame BOURDON.

Monsieur CHAMPIRE, vous vouliez redire un petit mot.

**M. CHAMPIRE.-** Je voulais réagir aux propos de Jean-Pierre Corbisez. Quand je suis intervenu, c'était bien pour dire que le territoire idéal dépendait du sujet dont on parlait.

Si tu prends la fibre optique, on peut faire la comparaison avec le chemin de fer. Certaines communes ont refusé au XIXe siècle l'installation de gares (Amiens, Orléans) et elles sont passées à côté du développement économique lié au chemin de fer. D'autres communes par rapport l'électricité n'ont pas fait les choix et il a fallu la nationalisation d'EDF pour permettre à tous les Français d'avoir un service public avec un tarif égalitaire partout sur le territoire.

On sait bien que l'Europe peut être parfois le lieu le plus adéquat pour des politiques, elles sont quand même compliquées à définir en particulier vis-à-vis de l'Euro, mais on ne peut pas faire d'un trait simplement en pensant que les collectivités auraient en soi la capacité d'être un territoire idéal sur tous les sujets.

Sur la fibre optique, malheureusement, le choix a été retenu de confier à nos collectivités, aux intercommunalités, de gérer ce problème et on voit bien que c'est une défaillance par rapport à une politique qui relevait du niveau national avec une maîtrise plus nationale que ce que l'on a aujourd'hui. En effet, on a pris beaucoup de retard et on voit la concurrence qui n'aboutit jamais à une baisse des tarifs, mais toujours à une augmentation et à un retard dans les équipements. On le voit en ce moment sur le territoire lensois avec SFR Numericable qui est en train d'installer des fibres optiques alors que, il y a quelques mois encore, l'entreprise était incapable de le faire et demandait aux collectivités de financer et que, aujourd'hui, elle nous demande des autorisations de travaux pour pouvoir installer la fibre optique parce qu'Orange a obtenu le découpage et va s'installer.

Soyons aussi vigilants à cela, à savoir quelle est la pertinence de nos découpages administratifs. Ils ont leur raison d'être, mais aucun n'est idéal en soi.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous allons nous prononcer. Si vous le permettez, je vais un peu recadrer, non pas que nous dérapions, mais pour que nous restions totalement Euralens. Nous

pourrions être submergés par le merveilleux débat sur les territoires, les compétences. Parfois, au sénat, j’y passe deux ou trois jours devant l’inflation des amendements.

Nous sommes le forum, en toute modestie, et on se parle. En toute modestie, en nous comparant modestement aux Basques, en prenant bien en compte Emscher Park, nous avons réussi à avoir en quelque sorte une capacité de proposition collective – c’est important. Cette capacité, provisoirement, à la fin de mon mandat, les Présidents d’Agglomération proposent qu’on la mette au service d’un projet non pas précis, mais d’un projet plus dense que ce qui était notre activité, et de déboucher sur un pôle métropolitain.

Nous sommes bien d’accord que, si nous le faisons, premièrement, c’est pour quelques mois. Deuxièmement, si nous le faisons, c’est dans le but d’avoir ce pôle métropolitain de toujours, celui qui semblait s’imposer (Arras - Douai), et, si nous le faisons, c’est pour transformer l’essai. Nous avons bien vu tout à l’heure que, sur les principaux thèmes, nous pouvions peser considérablement par notre échange, par notre existence et par nos convergences.

Je vais prendre trois domaines.

L’économie résidentielle est quand même un formidable pari. Le Louvre arrive à Lens, les réserves du Louvre arrivent à Liévin, il y avait une chance sur un million. En même temps, le Louvre étant d’une loyauté extraordinaire, dire aux conservateurs du Louvre Paris « vous allez aller travailler à Liévin »... Qui imaginait que des présidents directeurs oseraient le dire et ensuite oseraient le faire ? Or, cela va être fait le 7 juillet avec un magnifique projet. Eh bien, c’est fait.

En même temps, si nous n’y prenons garde, le Louvre ne nous donnera que ce qu’il peut nous donner et le Louvre fera son métier du Louvre. Or, il faut qu’il fasse plus que le métier du Louvre. Nous ne pouvons pas descendre à 300 000 visiteurs ou à 350 000 ; il faut que nous nous maintenions à 500 000 visiteurs.

Quand je dis par exemple qu’il faut que la Vénus de Milo vienne, ce n’est pas pour embêter le Louvre qui, pour moi, est un fabricant de bonheur et de miracle, mais c’est pour que le Louvre, là où il est à Lens, pour le peuple de la région, pour notre peuple, aille au bout de l’impossible.

C’est le rôle d’Euralens et, demain, d’un pôle métropolitain que de dire ce qu’Henri LOYRETTE disait merveilleusement bien, ce que Jean-Luc MARTINEZ redit à chaque fois : les collections du Louvre sont les collections de la Nation, à Paris ou à Lens. Nous avons ce rôle à jouer avec le Louvre. Si nous ne le jouons pas, ne demandons pas au Louvre d’être plus que le Louvre. Nous devons l’emmener avec vous, il doit se transcender. C’est un point important, nous sortons d’un Conseil d’administration.

Deuxièmement, vous avez vu, en pleine période capitaliste et capitalistique du téléphone mobile, l’offre d’achat sur Bouygues, vous avez vu la déraison qui s’empare de cette modernité des télécommunications. Vous avez vu comment, il y a deux ans, Xavier NIEL à Free a littéralement bouleversé la donne économique du quatrième opérateur et fait baisser les prix, provisoirement peut-être. Il a inventé sa fameuse école du 42, où 1 000 jeunes venus de partout apprennent les métiers du numérique. Eh bien, l’autre jour, nous avons parlé et je vous propose d’inventer l’école du 62 sur les mêmes thèmes – 62, le Pas-de-Calais, Lens, Liévin, le bassin minier –, 62 élèves, pas



1 000 ou 900, mais 62, et de dire à nos gamins qu'il y a une école 62 qui prépare aux métiers de l'avenir.

Nous avons besoin de cela aussi. Si nous voulons devenir la Louvre Vallée, si nous voulons devenir, comme au Pays Basque, l'une des régions des start-up de la nouvelle économie, de l'économie du futur, ne pas être débordés par UberPop et compagnie, il faut le faire, il faut préparer la jeunesse.

Troisièmement, l'archipel vert. Rendez-vous compte, si tous les grands du bâtiment, dans un accord avec nous, mettent leur intelligence, leur savoir-faire reconnu dans le monde entier au service de notre manière de fonctionner dans nos villages miniers, à travers la Soginorpa, à travers la Région, à travers l'acquisition du patrimoine – nous l'avons acheté, nous l'avons classé parfois –, c'est formidable ! L'archipel vert est un projet pour tous les élus, pour toutes les populations. Nous avons besoin de cela. C'est le moment de le faire, c'est le moment où les territoires vont bouger, nous allons être devant cette course de vitesse effrénée. Nous créons plus d'emplois dans l'arrondissement de Lens que la moyenne nationale des territoires. Nous ne sommes pas au cœur du désert, nous sommes dans un endroit très dynamique. On vient de très loin, de tellement loin que 43 % des jeunes chez nous sont au chômage. C'est le paradoxe. Il faut avancer.

C'est cela qu'Euralens peut permettre par l'échange. Après, les uns et les autres, avec le suffrage universel, feront leurs métiers. Le peuple dira ce qu'il souhaite. Mais, Euralens, c'est notre devoir, notre rôle.

C'est donc une petite parenthèse et, à partir du mois de janvier, non pas la vie ordinaire reprendra, mais la vie classique reprendra. Cette parenthèse peut nous permettre de franchir une étape dans l'intelligence territoriale collective.

**M. DECOURCELLES.-** C'est un exercice compliqué, Monsieur le Président. Parler après vous n'est pas facile.

Cela me paraît très bien que ce soit Euralens qui porte ce statut un peu préfigurateur à la nouvelle organisation de la pensée et du projet de ce territoire. Il y aura un débat dans les collectivités dont on dépend, qui sera le débat institutionnel, qui sera assez rapide, par voie de délibération et par débat avant, je l'espère. Pour autant, le fait que ce soit Euralens qui porte ce projet préfigurateur est à mon avis intéressant pour qu'on cherche collectivement, avec des opinions et des avis qui peuvent diverger sur certains points de vue, à trouver ce qui est la cohérence la plus partagée et qui est celle que les habitants vivent déjà et voudraient vivre encore mieux à travers ce tremplin qui a été l'implantation du Louvre ici.

On a une unité de ce territoire, même s'il est vrai qu'on aurait pu aller plus loin et créer une histoire commune avec des territoires voisins. On a une unité ici qui est l'habitat, son organisation, l'organisation des villes minières qui nous est commune. On a d'autres outils, que l'on apprécie ou pas, par exemple le mode dominant qu'est la route avec la rocade minière, qui est un outil qui unit ce territoire.

Par ailleurs, on a des agglomérations qui ont des problématiques communes. Tout à l'heure, le Président d'Hénin-Carvin en citait quelques-unes en disant que ce territoire avait du mal à avoir des limites et qu'il fallait trouver ses cohérences.

Je crois aussi qu'il faut qu'on se donne une ambition plus grande. Vous avez dit tout à l'heure qu'on était à l'heure des rendez-vous. On est en période de contractualisation. Je prends un exemple de travaux qui sont en cours, celui du SCOT. Je suis un peu étonné que, avec cette ambition dont on discute aujourd'hui – mais, là, c'est un sujet institutionnel –, on ne trouve pas un calendrier qui puisse être commun pour travailler ensemble ce document qui, de toute façon, est un document essentiel qui s'impose à l'organisation du territoire et qui s'imposera à notre réflexion et à notre projet que l'on aboutira au moment où l'on créera ce pôle métropolitain.

Je voulais dire encore que faire porter par Euralens cette réflexion et dans l'esprit de forum me paraît une très belle chose.

Deuxièmement, je pense que, sur un sujet aussi essentiel que le devenir de l'organisation de ce territoire qui va s'organiser au travers d'un document qui s'impose ensuite comme le SCOT, cela mériterait à mon avis des décisions assez rapides pour qu'on trouve des calendriers communs.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Très bien.

J'ai encore deux orateurs, c'est bien.

**M. COUTOULY.**- Laurent COUTOULY, Directeur de la scène nationale Culture commune, scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais et correspondant évidemment au périmètre actuel d'Euralens.

En entendant tous les éléments évoqués par chacun, je voulais intervenir, non pas pour parler de Culture commune – ce n'est pas l'objet –, mais plutôt pour parler de la réflexion sur le forum. Je trouve que le forum d'Euralens est vraiment un outil formidable et qu'il faut le renforcer dans ses dynamiques et ses perspectives transversales et décloisonnées. C'est pourquoi, avec d'autres acteurs de la culture et des arts, on trouve que c'est vraiment intéressant de développer une réflexion, non pas sur la question de la compétence culturelle, mais plutôt sur la façon de travailler ensemble sur les logiques et l'identité du territoire.

Du coup, l'idée a émergé, notamment avec nos collègues de la Mission bassin minier, de proposer un forum nouveau qui permettrait de faire le lien entre le tourisme et la culture, qui fonde aujourd'hui et demain la nouvelle identité, la nouvelle dynamique du territoire. Je pense que c'est un des enjeux qu'il faut partager et qui permettrait de réunir des projets d'envergure nationale, voire internationale, mais aussi des projets de proximité au service de la population.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Très bien. Là, vous venez d'illustrer ce qui fait l'originalité et la force d'Euralens et que nous ne devons jamais négliger.

J'écoutais Jean-Paul Decourcelles, et je me disais à quel point cela, à Euralens, est une réussite.

Que l'on mette cette réussite, pendant quelques mois, au service de la préfiguration idéale du pôle métropolitain, bien entendu, qui va d'Arras à Douai en passant par Hénin, Lens, Liévin, Béthune, c'est l'idéal, qu'on les associe et qu'on leur dise. Je peux l'accepter, je l'accepte en fin de mandat. On va le faire. Bien sûr, il faut que ce soit réduit dans le temps et que nous ne soyons pas submergés par l'impuissance française.

Comme le dit justement Jean-Paul Decourcelles, le SCOT est le SCOT. Et s'il y a le SCOT, et s'il y a les intercommunalités, et s'il y a les communes, et s'il y a le département, et s'il y a la région et ses incertitudes, ce n'est plus Euralens. Il faut absolument qu'on soit très attentif.

Je le dis à Culture commune, j'ai une ambition depuis toujours pour Culture commune, c'est celle de Jean VILAR. Il faut, à mon avis, changer de nom, il n'est pas assez identitaire. Je suis plus sur le « théâtre national populaire » ou « régional populaire ». Je pense que vous devez être à mi-chemin entre Avignon et du Puy du Fou et que vous devez prendre culturellement cette population en charge. En effet, quand on voit les gens piétiner, y compris à Notre-Dame-de-Lorette, sans craindre à la limite un peu le sacrilège, pour voir s'embraser les terrils du bassin minier, on sait que nous avons un travail particulier à faire ici, dans le bassin minier notamment, pourquoi pas en liaison avec Arras qui n'a jamais eu de scène nationale, sans négliger Béthune qui en a une mais qui ne rayonne pas jusqu'à Hénin – c'est assez curieux, mais c'est ainsi.

Il faut que vous soyez totalement partie prenante d'Euralens au niveau culturel. Nous sommes passés à côté, d'une certaine manière, nous n'avons peut-être pas mis les moyens – plus d'un million d'euros de subvention publique –, et il faut que nous refondions Culture commune. C'est mon point de vue. Fondamentalement, il faut l'ambition culturelle à côté du Louvre. Il y a des sites merveilleux – je pense à Oignies –, il y a des sites extraordinaires. Vous n'avez pas tout à fait le site que vous méritez, c'est un vrai débat qui devrait passionner Euralens dans les mois qui viennent.

**M. CAVACO.**- Président, nous en avons déjà parlé, je partage votre ambition et vos souhaits en termes de formation numérique. On a d'ailleurs eu l'occasion, avec Sylvain Robert, d'aller sur Paris et de visiter l'école 42 de Xavier NIEL. Il y a plusieurs modèles économiques en termes de formation dans le numérique.

Ce n'est pas là-dessus que je voudrais m'exprimer. Je suis arrivé en retard, je suis désolé si je soulève des questions.

Autant, sur l'eau et sur le numérique, on dépasse la frontière, et j'ai bientôt rendez-vous avec la CAD et avec l'adjoint de la culture d'Arras qui s'intéresse au pôle numérique culturel ; là, on est vraiment dans une zone géographique, dans le pôle métropolitain souhaité.

Ma question et mes interrogations sont les suivantes : si Euralens devient le pôle préfigurateur de notre pôle, est-ce qu'il ne se restreint pas, est-ce qu'il pourra demain fédérer – si on part vers deux pôles – le pôle arrageois douaisien avec Osartis, alors qu'au départ Euralens a joué ce rôle d'ensemblier ? Du coup, ne faut-il pas deux structures ? On a déjà évoqué le comité Grand Lille. Si on va sur cette division de deux pôles – et c'est vrai que, dans les dernières réunions, je ne vois pas beaucoup Arras et Douai présents, malheureusement –, ne faut-il pas une structure qui permette justement de continuer à rester en contact et à travailler sur les projets ?

**M. LE PRÉSIDENT.**- On verra. J'ai rencontré un des hommes les plus remarquables, il s'appelle Jean THERME, le patron du commissariat à l'énergie atomique chargé de la régionalisation des transferts de technologie, le père du modèle grenoblois. Il faut de la simplicité. Avec trop de structures trop de syndicats mixtes, trop de présidents, trop de Vice-présidents, on tue finalement le débat et la capacité d'avancer.

Par conséquent, interrogeons modestement les Arrageois, les Douaisiens et nous verrons. Mais, nous, gardons ce qui est au cœur à la fois de cette fragilité et de cette manière d'avancer. Quand on regarde autour de nous, même par rapport à Lille, c'est nous qui avons les plus beaux projets collectivement. Quand j'abordais le projet du RER Grand Lille, Lille - Hénin-Beaumont, Lille - bassin minier, il y avait sept vice-présidents et il y a toujours sept vice-présidents appartenant à la Communauté urbaine de Lille autour de la table du Conseil régional, ils baissaient la tête, ils n'ont jamais dit un mot, parce que Lille ne voulait pas en entendre parler ou, tout au moins, un certain Lille ne voulait pas en entendre parler. C'est nous qui avons fait cela ici. C'est du Louvre qu'est né le projet, il n'est pas né d'ailleurs.

Je pense qu'il faut maintenir notre bricolage d'origine et ne jamais y renoncer. Le dédoubler ou avoir d'autres structures, on n'y arrivera pas.

Monsieur KUCHEIDA ?

**M. KUCHEIDA.-** Monsieur le Président, arrêtons de nous poser des questions. Créons le pôle métropolitain, on se posera les questions après. On a déjà trop tardé à le créer, il devrait être en fonctionnement depuis deux, trois ou quatre ans. Ce sont les événements extérieurs qui nous ont contraints à ne pas le faire. Aujourd'hui, avançons. Si le pôle métropolitain ne se fait pas, le bassin minier, en particulier, et même la région arrageoise en pâtiront les premiers et d'une façon vertigineuse, je le crains.

Il faut être unis sur un certain nombre de thèmes majeurs, ne pas essayer de tout vouloir faire en laissant, comme le souhaitent certains, la capacité aux communes de jouer leur rôle. Il y a des thèmes qui doivent être développés à l'échelle de 500 000, 600 000 habitants.

Je me permettrai presque de dire ici que, à la place du pôle métropolitain, il faudrait peut-être créer une communauté urbaine si on a la population suffisante pour pouvoir aller dans ce sens, pour pouvoir exercer pleinement ces compétences et pour pouvoir être reconnus enfin par l'agglomération lilloise qui s'est toujours servie de nous. Je me souviens des propos que tenait Arthur NOTEBART il y a quarante ans à propos du bassin minier.

Ils sont encore au fond de mon cœur, ils sont inscrits, gravés de façon indélébile. N'oublions jamais cela.

D'autre part, Paris, en dehors de Lille, n'en a rien à fiche de ce qu'il peut y avoir entre les deux ! Mettons un arrêt à cette sorte de ségrégation dont nous sommes les victimes ! Donnons-nous tout simplement les moyens et, pour cela, il faut tout simplement se rassembler.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien, Monsieur KUCHEIDA.

Vous faisiez allusion à Arthur NOTEBART. La première fois que je l'avais rencontré – j'étais jeune militant –, il avait eu cette phrase définitive, à laquelle je ne me suis jamais résigné : « mon garçon, le socialisme, c'est le paradis, mais il n'y a pas d'échelle pour y accéder ». C'était tout de même résumer toutes les difficultés du temps.

Arthur était assez direct. Mais il a fait le métro de Lille qui était le métro le plus moderne du monde. Peut-être l'un explique-t-il l'autre.

Nous allons voter.

On est bien d'accord, on s'engage pour six mois, pas. On s'engage sur le périmètre idéal, on ne renonce pas. On s'engage sur ce qui pourrait être l'intelligence d'un pôle métropolitain, qui recouperait l'ambition originale d'Euralens. Fin novembre, on donne en quelque sorte le relais et on revient à notre métier de forum ordinaire. C'est le sens. Sinon le forum mourra du débat politique.

**M. CHAMPIRE.-** Bernard BAUDE m'a donné procuration. Je connais son attachement au soutien du peuple grec et je pense que, au terme de forum, il préférerait celui d'agora.

**M. LE PRÉSIDENT.-** On va attendre le résultat du référendum et, dans une ou deux semaines, on fera la queue au distributeur de billets tous les deux, si la contagion s'impose, pour sauver nos maigres économies.

Ce qui se passe est dramatique. À croire que l'Europe a perdu la tête. Demander à un peuple de baisser encore son niveau de vie, alors qu'il suffirait de lui dire « on efface la moitié de la dette, on vous donne cinq ans pour vous refaire et, dans cinq ans, vous verrez si vous pouvez nous rembourser », je ne pense pas que les peuples européens broncheraient.

**Mme APOURCEAU.-** Tout à fait.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est comme si on avait dit aux Allemands en 1932 : « serrez-vous encore plus la ceinture ; il y a tant de chômeurs, aggravons ». C'est d'ailleurs ce qu'on a un peu dit. On a vu le résultat.

C'est de la folie de mettre un peuple comme le peuple grec le dos au mur !

Revenons à nos moutons traditionnels et à nos moutons d'origine d'Euralens.

Monsieur MASSET, pouvez-vous résumer ? Vous le faites toujours très bien.

**M. MASSET.-** Monsieur le Président, deux résolutions vont être proposées au vote.

La première résolution porte sur l'adoption des statuts. Tout le monde a reçu les statuts, la version ancienne et la version nouvelle proposée. Je ne reviens pas sur les changements.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Dites ce que signifient les deux principales modifications.

**M. MASSET.-** Trois éléments sont à retenir :

Le préambule a changé pour tenir compte de l'évolution d'Euralens et de l'évolution du forum. N'oublions pas qu'Euralens a été créé avant l'ouverture du musée et que, depuis, il s'est passé beaucoup de choses avec le musée et sur le territoire. Il fallait donc en tenir compte.

Le deuxième élément qui est extrêmement important, c'est l'article 3 qui donne une mission temporaire, provisoire à Euralens de porter la démarche de pôle métropolitain, ce qui vient d'être largement expliqué. À l'issue de cette démarche, quand le pôle métropolitain se sera constitué, Euralens, qui ne s'est pas dénaturé, revient à ses fonctions antérieures, mais cette mission lui est confiée.

Je vous dis simplement que, six mois, c'est court, mais on va essayer d'aller vite et, vous le savez, avec l'efficacité et l'engagement collectif qui est le nôtre.

Autre élément qui est important, c'est l'ouverture d'un nouveau collège de membres d'Euralens qui sont les membres sympathisants, pour une raison qui relève de l'observation, de la volonté de beaucoup de particuliers de s'engager dans la démarche. On l'a vu avec des chefs d'entreprise, on l'a vu avec des représentants associatifs à l'occasion de nos forums.

Enfin, en ce qui concerne la gouvernance, c'est ce que vous avez vous-même expliqué, le mode de désignation des instances redevient plus classique, avec une assemblée générale qui, au moment du renouvellement, élit un Conseil d'administration qui, lui-même, élit son Président et un bureau. On est donc sur un mode plus classique que celui d'aujourd'hui.

Il faut savoir que, si les nouveaux statuts d'Euralens s'appliqueront dès qu'ils auront été votés, en ce qui concerne les instances, elles seront renouvelées au moment où le Président actuel d'Euralens passera la main.

**M. LE PRÉSIDENT.-** D'accord.

**M. MASSET.-** Un petit point encore, qui a été débattu entre les Présidents : le siège social d'Euralens demeure à la mairie de Lens. Vous savez qu'Euralens vient de déménager, Euralens est dans la très belle maison syndicale des mineurs, on y est très bien installé. L'inauguration aura d'ailleurs lieu le 4 décembre. Toutefois, le siège social d'Euralens demeure là où Euralens a été créé, c'est-à-dire à la mairie de Lens.

Voilà les principaux points.

Techniquement, puisqu'il s'agit d'une Assemblée générale extraordinaire, il fallait observer que le quorum était atteint. Euralens a actuellement 72 adhérents, 81 mandats ; nous avons au cours de ce débat 58 mandats. Le quorum est donc largement atteint. L'article 11 des statuts précise que, pour une Assemblée générale extraordinaire, il faut les deux tiers des votants pour une disposition afin que celle-ci soit adoptée.

Je vous propose de mettre aux voix la première résolution.

« *L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du projet des statuts modifiés, décide d'approuver ce projet dans son intégralité* », puisque je n'ai pas entendu qu'il y avait des amendements.

**M. LE PRÉSIDENT.-** N'hésitez pas à voter selon vos convictions profondes. Ce n'est pas un vote au présidium. C'est le forum, la diversité est acceptée.

*(Rires).*

Qui est pour (avec les mandats) ?

N'hésitez pas à voter contre si vous êtes contre. Qui est contre ? *(Personne).*

Abstentions ? *(M. CHAMPIRE, avec son mandat).*

Merci. C'est approuvé.

**M. MASSET.-** Deuxième résolution, qui est de pure forme :

« *Tous pouvoirs sont conférés au porteur des présentes ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes les formalités de publicité et de dépôt prévues par les textes* ».

Il va falloir déposer les nouveaux statuts à la sous-préfecture, il faut donc s'en charger. C'est le porteur de ces nouveaux statuts – moi en l'occurrence ou un représentant d'Euralens – que vous allez charger de cette mission.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Vous êtes connu à la sous-préfecture. Allons-y.

Pour ?

Contre ? (*Personne*).

Abstentions ? (*Aucune*).

Monsieur MASSET ira jusqu'à la sous-préfecture. Vous faites l'unanimité.

C'est tout pour l'Assemblée générale extraordinaire.

*(La séance est levée à 16 heures 12).*

Fait à Nœux les Mines

Le jeudi 2 juillet 2015

Daniel PERCHERON  
Président d'Euralens

Alain WACHEUX  
Vice-président d'Euralens